

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatorze novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe, VEDANI Lionel, WEBER Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

06 novembre 2017

Ayant donné son pouvoir : Mme SOURDET Joëlle à M. ROUSSINET Jérôme.

Absent, Monsieur : BALOURDET Patrice.

Nombre de  
Conseillers : 10

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Présents : 8  
Pouvoir : 1  
Votants : 9

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

*A été élue secrétaire* : Madame MENISSIER Martine.

N° 1364/2017

Entendu Monsieur le Maire,

Objet :

Le Conseil Municipal, après concertation en vue du renouvellement du **Bureau de l'Association Foncière Intercommunale**, et après en avoir délibéré,

Renouvellement du  
Bureau de l'AFI  
« SMCG »

**DESIGNE** Monsieur **MAILLARD Dany**, en qualité de membre du Bureau de l'Association Foncière Intercommunale

**ET**

**PROPOSE** Monsieur **DIOUY Jean-Luc** à la désignation de la Chambre d'Agriculture,

**CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 17 novembre 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215101395-20171114-1364-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2017

Le Maire,  
J. ROUSSINET



Certifier exécutoire compte tenu de la publication faite à Chepy le : 17 novembre 2017